

## Lettre ouverte à Madame Laurence Arribagé, adjointe au Maire de Toulouse en charge des piscines

Madame l'adjointe au Maire,

En réponse à la lettre que vous avez fait distribuer à 8000 exemplaires dans les boîtes aux lettres de notre quartier, nous vous annonçons que nous ne sommes pas fatigués !

Les arguments exclusivement comptables que vous développez ne nous convainquent pas, et certaines précisions méritent d'être apportées : si Toulouse est une des villes de France les mieux dotées en piscines, celle d'Ancely a été construite par la société HLM des Chalets qui en a cédé la gestion à la Ville pour l'euro symbolique ; c'est donc un équipement public qui a coûté très peu aux contribuables toulousains.

Le «prix baigneur» que vous annoncez ne comptabilise pas les entrées non payantes, et est basé sur la fréquentation estivale de 2014 : un été particulièrement froid et maussade. Espérons ensemble que l'été 2015 ne sera pas torride, comme il sait l'être dans notre midi toulousain. Oui, l'existence et l'utilisation d'équipements de plein air comporte ce risque à Toulouse, à Blagnac aussi, que vous nous invitez à fréquenter. A ce propos, les établissements de substitution que vous nous recommandez (Chapou, Blagnac) sont mal desservis par les transports en commun au départ de notre quartier : ils ne circulent pas à vol d'oiseau. Quant à Nakache, nul besoin de rappeler sa surpopulation, avec ses tensions, ses risques et ses drames...

Si nous prenons bonne note du choix de la Mairie de Toulouse d'investir dans un golf à Sesquières et un club de polo, il ne faudrait pas que ce soit au détriment de pratiques plus familiales et populaires.

Madame Arribagé, la piscine Ancely n'est pas à bout de souffle, c'est au contraire la plus agréable piscine de Toulouse, calme, arborée, dans un cadre séculaire au confluent du Touch et de la Garonne, riche d'histoire antique : nous y sommes à 50 mètres de la merveilleuse *natatio* romaine que l'on peut visiter sous les immeubles de la cité. Les associations et riverains sont très attachés à la pérennisation de cet équipement et attendent une rénovation, qui permettra sa mise en valeur sur un site d'exceptionnelles ressources.

Que nous restera-t-il si vous limitez ou supprimez l'unique équipement sportif et de loisirs du quartier ? L'héliport de Purpan comme ventilateur, et les avions de ligne au décollage de Blagnac, dont on nous promet le triplement, pour rêver à de lointains voyages ?

Espérant que vous saurez entendre notre détermination et le bien fondé de nos attentes, veuillez agréer, Madame, nos salutations respectueuses et l'assurance de notre engagement civique pour un bien être collectif.

Toulouse, le 25 juin 2015

Signataires :

ADEQVAAR, Brancalone, Collectif Parents FCPE Château d'Ancely, Conseil Syndical Ancely, REVA, Arène des Familles